



LISTE DES DELIBERATIONS **SEANCE DU 16 JUILLET 2025**

Date de convocation :	
	08-07-2025
Membres en exercice	12
Membres présents	10
Membres votants	11

L'an deux mille vingt-cinq, le seize juillet, à dix-neuf heures, le conseil municipal d'Étauliers, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Louis CAVALEIRO, Maire.
Présents : M Louis CAVALEIRO, Mme Nathalie PASQUET (SAUNIER), M Bernard BROQUAIRE, Mme Tzvetana TANTCHEVA, M. Philippe MASSIAS, M Patrice COCHEZ, M Grégory COURANT, Mme Nathalie HUSSON, Mme Sylvie VALLEAU, M Michel VERRAT
Absent excusé : Mme Iana MUÑOZ (*a donné pouvoir à Tzvetana TANTCHEVA*)
Absent(s) : M Roman LACHAISE

Secrétaire de séance : Nathalie SAUNIER

Décisions du Maire :

Décision n°2025_07-01 : Décision modificative budgétaire n°2 – exercice 2025
Création d'une aire de jeux « aire de motricité des petits »

Délibérations du Conseil Municipal :

délibération n°2025-034 : Choix d'un organisme bancaire – Emprunt de 900 000€

Financement des projets d'investissement 2025-2026
adoptée à l'unanimité des membres votants (11/11)

délibération n°2025-35 : Attribution des lots d'un marché de travaux

Aménagement du Bourg – Marché à procédure adaptée
adoptée à l'unanimité des membres votants (11/11)

délibération n°2025-036 : Validation des conditions d'acquisition des biens cédés par l'EPFNA

Convention opérationnelle n°33-17-071 et avenants
adoptée à l'unanimité des membres votants (11/11)

délibération n°2025-037 : Fixation du nombre et de la répartition des sièges du Conseil Communautaire de la Communauté de Commune de l'Estuaire dans le cadre d'un accord local
adoptée à l'unanimité des membres votants (11/11)

délibération n°2025-038 : Néant

délibération n°2025-039 : Groupement de commandes relatif aux prestations de maintenance - CCE
Principe d'adhésion au groupement de commandes de la Communauté de Communes de l'Estuaire
adoptée à l'unanimité des membres votants (11/11)

délibération n°2025-040 : Débat sur les orientations générales du PADD

Projet d'aménagement et de développement durable
adoptée à l'unanimité des membres votants (11/11)